



HAL
open science

Quand dire la vérité, c'est faire

Bruno Ambroise

► **To cite this version:**

Bruno Ambroise. Quand dire la vérité, c'est faire. Séminaire APPLA, Université Paris 3, Nov 2020, Paris (en virtuel), France. halshs-03097011

HAL Id: halshs-03097011

<https://shs.hal.science/halshs-03097011>

Submitted on 5 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand dire la vérité, c'est faire

Retour sur l'analyse austinienne (oubliée/refoulée) de l'assertion

Université Paris 3, le 5/11/2020

[En visioconférence]

En règle générale, dans la tradition analytique en philosophie et ce depuis les travaux de G. Frege, l'assertion est considérée uniquement en fonction de son contenu, censé être exprimé par une « proposition », susceptible d'être uniquement vraie ou fausse. Dès lors, l'analyse de l'assertion, qui forme la matrice de toute l'analyse du langage, est très simple : il suffit d'en déterminer les conditions de vérité pour déterminer quand elle est prononçable. Ou, pour le dire autrement, ses conditions d'usages sont censées se confondre avec ses conditions de vérité. Mon objectif général est justement de montrer, en m'appuyant d'abord sur les travaux de J. L. Austin, opportunément oubliés, que toute assertion comporte des dimensions pragmatiques essentielles à sa structure et qu'elle ne peut pas faire ce qu'elle fait sans les prendre en compte. Bien sûr, disant cela, je transgresse déjà (volontairement) les canons de la philosophie analytique standard, puisque je prends au sérieux l'idée qu'une assertion fait quelque chose. Mais précisément, mon hypothèse est qu'on ne peut pas innocemment « désactiver » les composants pragmatiques qui, en fait, lui sont essentiels et permettent de comprendre le contenu assertif traditionnellement rattaché à la proposition exprimée – tout comme ils sont essentiels pour comprendre le fonctionnement des autres types d'énoncés.

Or, je l'ai dit, le cadre « propositionnel » est le cadre dominant d'analyse du langage dans la philosophie du langage contemporaine et il conduit à aborder sous un certain prisme l'ensemble des énoncés : non seulement l'assertion est-elle considérée dans ce cadre comme primaire et fondamentale, mais elle fournit aussi en réalité le modèle d'analyse de tous les autres énoncés (de promesse, d'ordre, de vœu, etc.) – et ce pour la plupart des philosophes analytiques, y compris les plus critiques ou les plus modérés d'entre eux, ou, plus encore, ceux qui ont développé ce qui est devenu l'analyse pragmatique standard, qui reconduit l'analyse de l'assertion en termes de contenu propositionnel (modalisé par une force illocutoire). Mon hypothèse ici sera que ces philosophes se méprennent sur le statut propre de ces énoncés différents (la promesse

étant vue comme une forme d’assertion, par exemple) en se trompant également sur le statut de l’assertion, puisqu’ils oublient ses dimensions pragmatiques nécessaires.

Pour étayer cette hypothèse, je vais partir d’une remarque critique (et pleine de bon sens) que Nuel Belnap adressa dans un court texte à ce qui était en train de devenir la pragmatique standard, à savoir l’analyse proposée par J. R. Searle, qui pourrait sembler, justement, prendre en compte les aspects pragmatiques de l’assertion.

À la surface, cela [l’analyse proposée par Searle] semble être le rejet paradigmatique de l’illusion déclarative [= illusion descriptive], mais ça ne l’est pas. L’erreur, qu’on trouve au tout début de la théorie, consiste à doter tout type d’acte de parole du même type de contenu, ici appelé « le contenu propositionnel ». Admettons que toute assertion, ou ce que nous pouvons appeler un « acte déclaratif » [...], consiste en une force illocutoire *F* et un contenu propositionnel *P*. Alors vous êtes coupable de l’illusion déclarative si vous supposez que les actes interrogatifs, ou les actes impératifs (comme nous pourrions les appeler) peuvent avoir le même contenu propositionnel *P* qu’un acte déclaratif. Bien sûr, l’idée centrale qui guide les théoriciens des actes de parole [Searle et Vanderveken] est qu’un même contenu puisse être habillé d’une variété de forces différentes [...] J’objecte seulement à l’illusion déclarative, qui ici surgit sous la forme particulière de la supposition que les actes interrogatifs et impératifs ont le même contenu que les actes déclaratifs [...] Leur programme est certainement très sain ; leur seule – mais très sérieuse – erreur est de supposer que vous pouvez identifier le contenu de tous les actes de parole avec un contenu propositionnel, c’est-à-dire avec le contenu des actes de parole déclaratifs, des assertions¹.

Belnap avance ainsi cette idée, très hétérodoxe dans le champ, que les contenus des énoncés autres que les assertions ne peuvent tout simplement pas être traités sous le mode propositionnel, qui est la modalité propre du contenu exprimé par une assertion. Certes, peut-être peut-on dire qu’une assertion exprime une proposition, à savoir un contenu vériconditionnel ; mais cela n’a pas de sens, selon lui, de dire que d’autres énoncés, utilisés à de tout autres fins, expriment des propositions puisqu’ils n’ont précisément pas vocation à être vrais ou faux. Une promesse ou un ordre n’ont pas vocation à être vrai ou faux et, dès lors, n’exprimeraient pas un contenu propositionnel – on peut lire certaines propositions d’Austin dans ce sens. (Bien sûr, cela ne veut pas dire qu’ils n’expriment rien, mais qu’il est trompeur de vouloir traiter ce contenu en

¹ N. Belnap, « Declaratives are not Enough », *Philosophical Studies*, 59, 1990, p. 4.

termes véri-conditionnels). Pourtant, c'est le programme dominant en pragmatique contemporaine.

Or, on peut aller plus loin encore et émettre l'hypothèse que l'assertion elle-même ne peut être traitée comme l'expression simple d'une (seule) proposition qu'à gommer ses aspects pragmatiques intrinsèques. Plus précisément, et plus fondamentalement, la question qu'il faut poser, est celle de savoir si l'assertion ne doit pas une partie de ses traits définitionnels (et donc notamment sa capacité à exprimer une proposition) à ses aspects pragmatiques. Dès lors, n'est-il pas abusif d'isoler, à partir d'elle, un composant propositionnel, considéré traditionnellement, comme pur de tout déterminant pragmatique ? Ne faut-il pas plutôt considérer, dès le départ, que, comme tout énoncé, l'assertion est un acte de discours qui, en tant que tel, s'inscrit à chaque fois dans un cadre socio-historique particulier, a des conditions de félicité spécifiques et des modalités d'action propres, qu'on ne peut pas ignorer si on veut rendre compte de tout ce qu'elle peut servir à faire ? Autrement dit, ne faut-il pas réinscrire dès le début l'assertion dans un cadre pragmatique large et ressaisir les dimensions conversationnelles engagées dans chacun de ses usages, eux-mêmes beaucoup plus variés qu'on ne le pense ?

Mon objectif est ainsi de montrer qu'un certain nombre de possibilités conceptuelles, ouvertes notamment par le travail d'Austin, ont souvent été ignorées ou combattues, alors même qu'elles sont riches d'enseignements quant à la réalité de l'assertion – comme le montrent des travaux se trouvant à l'articulation de la philosophie du langage, de l'histoire et de l'anthropologie linguistique, qui s'attellent pour leur part à l'analyse de cas concrets. Je reviendrai ainsi sur les propositions d'Austin, souvent beaucoup plus complexes qu'on a voulu le croire, et qui rendent peut-être mieux compte de la richesse de l'assertion en jetant un regard plus *réaliste* sur elle que les analyses pragmatiques contemporaines.

Préambule : G. Frege et l'assertion comme expression d'un jugement.

Je voudrais brièvement rappeler d'abord que, contrairement à ce que la tradition analytique veut souvent y lire, les travaux de Frege assignent déjà une dimension pragmatique à l'assertion : pour lui, asserter, ce n'est pas simplement *exposer* de façon neutre la vérité d'une pensée (la donner à voir – comme c'est par exemple le cas du Wittgenstein du *Tractatus Logico-philosophicus*), c'est plutôt un acte linguistique consistant, en un sens, à *s'engager* vis-à-vis de cette vérité – à prendre parti. Frege

exprime ce point en avançant même l'idée d'une force propre [*Kraft*] à l'assertion : l'assertion possède ainsi sa propre force de manifestation de la vérité : sa force assertive (*behauptende Kraft*).

Dans « La pensée », Frege fait ainsi la distinction suivante :

Dans une proposition assertive, il faut donc distinguer deux choses : le contenu, que celle-ci a en commun avec la proposition interrogative correspondante, et l'assertion. Ce contenu est la pensée ou contient du moins la pensée. Il est aussi possible d'exprimer une pensée sans la donner pour vraie. Dans une proposition assertive, les deux choses sont si liées que leur dissociabilité nous échappe facilement. Nous distinguons en conséquence :

1. La saisie de la pensée – le penser,
2. La reconnaissance de la vérité d'une pensée – le juger,
3. L'intimation [*Kundbegung*] de ce jugement – l'assertion. (« La pensée » p. 95-96)

Ce qui m'intéresse ici, c'est que malgré le peu d'intérêt, du point de vue logique, de Frege pour le discours en tant que tel, il isole malgré tout, dans celui-ci, un niveau spécifique qui importe pour dire la vérité. Or, ce niveau qui importe est traité comme une proto-action !

Or, Austin utilisera précisément ce terme de « force » en anglais pour donner du sens à sa conception des actes illocutoires. Il n'est pas interdit de penser qu'Austin l'emprunte à Frege, puisqu'on sait qu'Austin a été un des premiers traducteurs de Frege².

1. Ce qui est vrai, c'est un énoncé (*utterance*), pas une phrase (*sentence*).

On considère généralement qu'Austin a consacré 2 textes à la question de la vérité, qui forment autant d'épisodes dans une querelle avec P. F. Strawson : « Truth » (1950) et « Unfair to Facts » (1954). Si ces textes sont bien sûr importants pour la question, il ne faut pas oublier « How To Talk » (1953), ni, bien sûr, *How To Do Things With*

². Il ne faut jamais oublier qu'Austin a été l'un des premiers traducteurs de Frege en langue anglaise (il a traduit *Les fondements de l'arithmétique*) et qu'il connaissait donc très bien son travail. Ce faisant, il ne s'agit pas de dire qu'Austin serait en quelque sorte frégéen, mais plutôt que les questions qu'il pose sont dépendantes de la façon dont Frege établit une perspective de recherche en philosophie du langage. Austin, en élaborant son analyse de la parole en tant qu'acte, cherche aussi à répondre à Frege, en repartant de la réflexion inaugurale de Frege. Voir les travaux de J.-Ph. Narboux, notamment « 'There's many a Slip between Cup and Lip': Dimension and Negation in Austin »

Words – où en fait la question de la vérité occupe une position centrale, mais en filigrane/creux, puisqu'en défendant l'idée que tous les énoncés servent à faire des choses, il contredit l'idée que certains énoncés ne servent qu'à dire le vrai.

Je rappelle tout d'abord que, dans « Truth », Austin cherche à identifier ce à quoi on peut attribuer la vérité. Austin commence par rejeter l'idée qu'une « proposition » puisse être vraie, mais aussi l'idée qu'une phrase puisse l'être – sachant que, pour lui, une proposition n'est jamais que le contenu figé ou éternisé d'une *phrase* assertive. Selon lui, seule une « assertion » [*statement*] peut être vraie : or, il s'agit d'un certain type d'énoncé, c'est-à-dire, selon la définition qu'il en donne, « une phrase *utilisée* par certaines personnes en une occasion donnée »³.

Une assertion (Austin utilise d'ailleurs indifféremment les mots anglais « *assertion* » et « *statement* ») correspond ainsi à *ce qui est dit* lorsqu'on utilise d'une manière donnée une certaine phrase – c'est-à-dire en fait à ce qui est asserté. En tant que telle, il s'agit d'un *énoncé* - ou de ce que nous allons appeler un « acte de discours ». Ce n'est pas – et ça ne peut pas être – une phrase, ni une proposition au sens frégéen du terme. Une des caractéristiques centrales d'un énoncé est en effet que son contenu – ce qui est dit lorsqu'il est produit – change selon l'occasion et la situation d'énonciation : ce que vous dites dans un contexte donné au moyen d'un énoncé donné (c'est-à-dire de l'usage d'une phrase) n'est pas la même chose que ce que vous dites au moyen d'un autre énoncé (un autre usage de la même phrase) dans un autre contexte. C'est une première démarcation par rapport à la pensée de Frege : ce qui est vrai, une assertion, est quelque chose qui change (ou du moins, dont le contenu change) selon l'occasion ou selon le contexte⁴.

Il suspecte par ailleurs que certaines assertions puissent ne pas être vraies du tout :

Non seulement est-il naïf de supposer que la seule chose que vise une assertion est d'être « vraie », mais on peut aussi se demander si c'est bien ce que chaque « assertion » vise. Le principe logique suivant lequel « Toute proposition doit être vraie ou fausse » a depuis trop longtemps valu comme la forme la plus simple, la plus répandue et la plus persuasive de l'illusion descriptive. (Austin, « Truth », p. 130-131)

3. J.L. Austin, "Truth", in his *Philosophical Papers*, Oxford: Oxford University Press, 3rd ed. : 1979, p. 119-120.

4. Ch. Travis parlera d' « Occasion-sensitivity » qu'on peut traduire par « sensibilité à l'occasion » ou « au contexte ».

Pourquoi une assertion se serait-elle pas vraie ou fausse ? Tout simplement parce qu'elle peut *ne pas être destinée* à décrire le monde. En effet, Austin nous montrera qu'un énoncé ne peut valoir comme opérant une description que s'il est utilisé à cette fin. Autrement dit, un énoncé n'est descriptif que s'il vise à décrire quelque chose, c'est-à-dire seulement s'il est doté d'une « force illocutoire » propre à un énoncé descriptif.

Sont alors sous le coup d'une « illusion descriptive » les philosophes qui considèrent que tous les énoncés sont de véritables assertions (ou que toutes les assertions du point de vue grammatical sont des assertions du point de vue fonctionnel) – et qu'on peut donc tous en rendre compte en fonction de leur valeur de vérité. Mais il s'agit d'une double erreur : tous les énoncés ne sont pas des assertions ; et les assertions elles-mêmes ne peuvent pas toutes être expliquées en fonction de leur valeur de vérité.

Ce que montre précisément Austin dans *HTD*, c'est qu'on peut utiliser les énoncés pour faire de nombreuses choses différentes et que nombre d'entre eux n'ont pas vocation à être vrais (ils ne le sont pas et, pour certains d'entre eux, ne peuvent pas l'être). C'est notamment le cas des énoncés « performatifs » : les énoncés performatifs que sont, par exemple, les promesses, les ordres, les baptêmes, les vœux, etc., n'ont pas pour objet de décrire le monde (de dire quelque chose *à propos* du monde), ni de le représenter. Ils accomplissent plutôt une action (une promesse, un ordre, un baptême, etc.). Ils ne peuvent donc pas dire la vérité. Ce n'est pas leur objet.

2. L'assertion (ou l'affirmation) comme acte illocutoire.

Mais Austin ne cantonne pas son analyse aux énoncés performatifs – ce qui laisserait sauve l'analyse traditionnelle en générale, et frégéenne en particulier, en ce qui concerne les « constatifs » ou les assertions. En fait, Austin généralise ce qu'on peut appeler la dimension de la « performativité » à l'ensemble des énoncés, y compris les énoncés assertifs (c'est-à-dire le paradigme des énoncés constatifs, par rapport auxquels avait été construite la catégorie des performatifs) ! Selon lui, dire quelque chose, c'est toujours en même temps faire quelque chose. Et cela en plusieurs sens différents. Sont ainsi importantes les distinctions établies par Austin entre l'acte « locutoire », l'acte « illocutoire » et l'acte « perlocutoire », tous accomplis au moyen d'un même énoncé, par exemple une promesse donnée. L'acte locutoire est « l'acte de

dire quelque chose »⁵ (par exemple : je dis que je promets que le gouvernement ne touchera pas aux attributions du CNU), l'acte illocutoire est « un acte accompli en disant quelque chose »⁶ (par exemple, ce faisant, je prends un engagement – que je tiendrai ou pas). (Je laisse de côté ici l'acte perlocutoire, qui correspond grosso modo aux réactions/conséquences provoquées par les propos de la Ministre, à savoir à un doute légitime). Dans une perspective frégéenne, on pourrait avoir tendance à placer l'assertion du côté de l'acte locutoire, qui, pour Austin, est précisément l'acte consistant à dire quelque chose de signifiant – c'est-à-dire ce qu'on traite dans la tradition en termes de « proposition ». Austin lui-même fait le rapprochement entre acte locutoire et proposition au sens classique. Ainsi, d'un point de vue frégéen, on pourrait imaginer que l'acte consistant à énoncer un « jugement » est d'ordre locutoire – et ce n'est pas loin de ce que fera plus tard J. Searle.

Mais précisément pas pour Austin ; une première preuve en est qu'une assertion peut, au même titre qu'un énoncé performatif (et donc au même titre qu'une action au sens propre) échouer, notamment lorsqu'elle ne parvient pas, non pas à dire simplement quelque chose (que l'herbe est verte, par exemple), mais à l'asserter. On peut en effet tout à fait imaginer un décrochage entre le niveau « propositionnel » (s'il existe) et le niveau « assertif ». En un sens, Frege l'avait déjà montré. Mais le fait qu'un échec ou un raté puisse intervenir au niveau assertif, qui ne relève pas simplement de l'erreur, permet d'indiquer que celui-ci est proprement d'ordre actionnel.

En effet, Austin a identifié les énoncés performatifs (ceux qui font évidemment quelque chose) en mettant notamment au jour le fait qu'ils pouvaient échouer en tant qu'actions (plus exactement, un échec marque une action). Pourquoi ? Parce qu'ils ont des conditions qu'ils ne respectent pas toujours. Je rappelle pour mémoire ces conditions bien connues :

(A.1) Il doit exister une procédure conventionnelle, reconnue et acceptée, qui a un certain effet conventionnel, et qui doit comprendre l'énonciation de certains mots par certaines personnes dans certaines circonstances.

(A.2) il faut que, dans chaque cas, les personnes et les circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B.1) la procédure doit être exécutée par tous les participants, à la fois correctement et

5. *HTD*, p. 100.

6. *HTD*, p. 99.

(B.2) intégralement.

(I.1) lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou de l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(I.2) ils doivent se comporter ainsi, en fait, par la suite⁷.

Ces conditions, qui valent d'abord pour les énoncés performatifs, peuvent être étendues aux actes illocutoires – je ne le montrerai pas ici, mais c'est généralement admis. Ce qui m'importe, c'est qu'elles permettent de qualifier un énoncé qui y est soumis comme acte – donc notamment les énoncés performatifs.

En effet, ces conventions ne sont pas uniquement d'ordre linguistique et, notamment, elles ne portent pas (ou très peu) sur la sémantique ou la grammaire des phrases utilisées. Ce sont d'abord et avant tout des conditions pragmatiques qui viennent spécifier des modalités d'usage et de pratiques, en précisant leur contexte approprié. Plusieurs de ces conditions sont d'ordre clairement conventionnel et viennent ainsi définir une sorte de rituel social qui doit être accompli pour réussir l'acte défini par elles. Dans la littérature, on considère généralement que les énoncés performatifs sont à ce titre des actes conventionnels, qui dépendent de conditions institutionnelles et sociales. C'est pourquoi, lorsque ces conditions ne pas respectées ou réunies, les énoncés performatifs sont susceptibles d'échouer en tant qu'actes conventionnels. C'est notamment leur échec possible qui vient les qualifier comme actes. C'est évident dans des cas d'énoncés performatifs clairement institutionnels comme le mariage, le baptême ou la déclaration de guerre, mais cela vaut aussi facilement pour des performatifs qu'on peut appeler peut-être plutôt « interactionnels » comme la promesse, l'ordre, la prière, etc.

Or, si on considère que ces conditions viennent aussi spécifier l'ordre proprement illocutoire au sein des actes de parole (puisqu'on considère souvent que la dimension illocutoire reprend à son compte l'efficacité performative), alors elles s'appliquent à l'ensemble des actes de parole en tant qu'ils sont dotés de force illocutoire – et donc *aussi aux assertions*. C'est bien ce que soutient Austin, en établissant un parallèle entre les « infélicités » (ou les échecs) qui affectent des

7. *HTD*, p. 49.

performatifs et des actes illocutoires assez évidents, et les infélicités qui peuvent *aussi* affecter des assertions :

À première vue, il ne semble pas que « J'affirme que » ne diffère en rien d'important de « Je soutiens que » (qui revient à soutenir que), « Je vous informe que », « J'atteste que », etc. [...]

(2) Par ailleurs, si nous pensons à notre seconde opposition apparente, selon laquelle les performatifs sont heureux ou malheureux et les assertions vraies ou fausses, et que nous nous situons encore du côté des supposés énoncés constatifs, et notamment des assertions, nous voyons que celles-ci *sont* sujettes à tous les types d'infélicité qui affectent les performatifs. Revenons encore une fois en arrière et regardons si les assertions ne pas sujettes aux mêmes empêchements que, disons, les avertissements en raison de ce que nous avons appelé des « infélicités » - c'est-à-dire les empêchements variés qui rendent un énoncé malheureux, sans pour autant le rendre vrai ou faux. (*HTD*, p. 136)

Austin montre ainsi qu'avant d'être vraies ou fausses, les assertions doivent réussir, sur le plan illocutoire, en tant qu'assertions et donc remplir les conditions pragmatiques mises au jour à propos des énoncés performatifs (Austin en donne plusieurs exemples dans la onzième conférence). Comme tous les actes de paroles, en tant qu'elles doivent être dotés de force illocutoire pour accomplir quelque chose, les assertions peuvent échouer pour des raisons pragmatiques qui n'ont pas à voir avec des questions de vérité (par exemple, le contexte n'est pas approprié, la personne qui asserte n'est pas habilitée à le faire, l'énoncé utilisé n'est pas le bon, ne parle pas de la bonne chose, etc. – voir p. 137-139 sqq.). C'est seulement une fois ces conditions réunies et l'assertion accomplie en tant qu'assertion qu'est susceptible de se poser la question de sa vérité ou de sa fausseté :

Admettons que toutes les circonstances de la situation doivent être appropriées pour que je réussisse à affirmer quelque chose ; alors, lorsque c'est le cas, se pose la question de savoir si ce que j'ai affirmé était vrai ou faux. (*HTD*, p. 140)

Autrement dit, une assertion ne peut établir la vérité de quelque chose que si elle a déjà réussi en tant qu'acte, c'est-à-dire si elle a respecté des conditions pragmatiques et contextuelles. En ce sens, les considérations pragmatiques prévalent sur la détermination de la vérité, puisque la vérité d'une quelconque assertion dépend de ce que l'assertion réussisse en tant que telle. Comme dit Austin : « La vérité ou la

fausseté d'une assertion ne dépend pas seulement de la signification des mots, mais de l'acte que vous accomplissez et des circonstances dans lesquelles vous le faites. » (*HTD*, p. 175).

Toutefois, je vais y revenir, il ne faut pas entendre cela comme une maxime pragmatiste qui voudrait que la vérité corresponde à une forme de réussite. Il s'agit plutôt de dire que la question de la vérité intervient après la question de la réussite pragmatique et qu'elle s'inscrit à ce titre dans une analyse des actes réalisés au moyen des assertions.

3. Ce que peut faire une assertion.

L'assertion est donc un énoncé qui accomplit un acte illocutoire – comme tout acte de parole et comme des actes de type proche. Comme le dit Austin :

Nous pouvons dire qu'en général, accomplir un acte locutoire, c'est aussi et *ipso facto* accomplir un acte illocutoire, comme je propose de l'appeler. Ainsi, en accomplissant un acte locutoire, nous pouvons aussi être en train d'accomplir les actes suivants :

Poser une question ou y répondre,

Donner de l'information, l'assurance que, ou faire un avertissement

Rendre un verdict ou déclarer une intention

Prononcer une condamnation

Prendre un rendez-vous, faire appel, ou faire une critique

Procéder à une identification ou à une description

Et ainsi de suite (*HTD*, p. 98-99)

Et il ajoute explicitement plus loin :

Sans aucun doute, asserter consiste tout autant à accomplir un acte illocutoire que, disons, avertir ou déclarer un jugement (*HTD*, p. 136)

Dès lors qu'on a saisi que l'objet à étudier, ce n'est pas la phrase mais la production d'un énoncé dans une situation de discours, on est obligé de noter qu'affirmer, c'est bien accomplir un acte. (*HTD*, p. 138)

Autrement dit, pour Austin, asserter est un acte illocutoire au sens plein du terme et il mentionne implicitement le fait que de nombreuses erreurs en philosophie viennent du fait de traiter l'illocutoire au niveau locutoire (*HTD*, p. 100) et de ne pas

voir la diversité de choses que peut servir à faire ce qu'on classe habituellement comme assertion.

3.1. Asserter, verbe expositif ?

C'est pourquoi, tout d'abord, Austin va classer l'assertion dans une des 5 listes de verbes illocutoires qu'il dresse à la toute fin de *HTD* : asserter fait partie des verbes « expositifs » (p. 162-163), dont il admet lui-même qu'elle n'est pas bien définie. On y retrouve ainsi : *affirm/state, deny, describe, identify, testify, report, swear, accept, inform, etc.* ; c'est-à-dire toute une constellation de verbes qui servent à faire des descriptions. Mais on y trouve aussi des verbes comme « *accept* » ou « *concede* », « *agree* » qui spécifient plutôt des mouvements argumentatifs (sans oublier « *know* » qui semble appartenir encore à une autre catégorie). On peut aussi probablement discuter de la validité du classement de l'assertion en général dans cette catégorie plutôt que dans une autre (on peut, je pense, se demander si certaines assertions ne rentrent pas plutôt dans la catégorie des énoncés dotés de verbes « verdictifs », notamment eu égard au traitement frégéen de l'assertion). Mais, d'une part, Austin admet que la catégorisation qu'il propose est floue et non-exclusive (certains actes peuvent appartenir à plusieurs catégories, ou du moins avoir des traits d'autres catégories) ; et, d'autre part, l'appartenance aux expositifs suffit pour mon propos à révéler certains traits pragmatiques constitutifs de l'assertion.

Qu'est-ce en effet qu'un énoncé doté d'un verbe expositif, c'est-à-dire un énoncé qui est doté, en principe, d'une force illocutoire d'ordre expositif ? La première caractérisation qu'en donne Austin, très vague, est que les verbes qui forment ces énoncés « y manifestent clairement comment ils s'insèrent dans le déroulement de l'argumentation ou de la conversation, dans quels sens les mots sont employés : nous pouvons dire qu'en règle générale, ils permettent l'exposé » (p. 151) C'est ambigu, car, là encore, cela semble caractériser des verbes explicitant leur rôle logique ou rhétorique dans le discours – ce qui ne s'applique pas de manière évidente à l'assertion ou à l'affirmation, même s'il y a bien une compréhension possible de ce type de ces verbes : « *J'affirme cela et n'en démords point* », par exemple. Mais on a l'impression que « *assert/affirm/report/describe* » se distinguent plus par leur capacité à parler du monde, à porter sur lui ou encore à le décrire. Il me semble qu'on peut voir dans cette ambiguïté la volonté d'Austin d'une part, de distinguer ces différents verbes (asserter, ce n'est pas forcément décrire, ou rapporter quelque chose : en tant qu'actions ou que

gestes verbaux dans la conversation, ils ne sont pas identiques), et d'autre part, de montrer que ces dimensions actives sont susceptibles de s'effacer devant ce dont elles permettent de parler.

C'est cette diversité d'actions accomplies qui permet aussi de comprendre pourquoi Austin considère que certains des verbes identifiés appartiennent peut-être aussi à la catégorie des « verdictifs » (comme « *class* », « *interpret* », etc.), d'autres à la catégorie des « exercitifs » (« *concede* », « *insist* », etc.) et d'autres encore à la catégorie des comportatifs.

Reste que l'idée centrale (qui reste vague) est que « l'expositif [conduit à] manifester plus clairement ses raisons, arguments, et à clarifier la communication » (p. 163). On peut le comprendre comme voulant dire que ces verbes permettent précisément d'agir dans la communication, de différentes façons, en élucidant ce dont on parle. L'enjeu pragmatique de l'assertion serait alors de participer à cette clarification en permettant certains coups dans le « jeu de langage » (pour emprunter un terme wittgensteinien), ou dans la pratique, consistant à décrire le monde. C'est certes là une interprétation rapide (et provisoire) des dernières notes d'Austin, les plus inachevées et les plus inabouties qu'il nous ait laissées. Mais je pense qu'elle peut trouver un renfort dans un autre texte, sur lequel je veux maintenant rapidement revenir : il s'agit de « How To Talk – some simple ways »⁸

3.2. Différentes modalités d'assertion.

Dans ce texte de 1952, très méconnu, Austin s'intéresse en effet à la question de savoir si « *stating* » est la même chose que « *describing* » ou « *calling* » quand on utilise un énoncé prédicatif du type « X est Y ». Autrement dit, quand on « décrit X comme Y », fait-on la même chose que lorsqu'on « affirme que X est Y » ? L'enjeu étant précisément d'appréhender ces énoncés comme autant d'« actes de parole ». Il va s'attacher à montrer les différences qui caractérisent ces énoncés en montrant que chacun d'eux fait, sur le plan argumentatif ou conversationnel, quelque chose de différent.

Pour ce faire, il utilise un modèle qu'il prétend simplifié (mais que vous aurez le plus grand mal à comprendre si vous lisez le texte : c'est un des textes les plus raffinés

⁸, « How To Talk. Some Simple Ways » (1952-1953) in J. L. Austin, *Philosophical Papers*, 3rd Ed. : Oxford University Press, 1979, pp. 134-153 ; trad. Fr. L. Aubert & A.-L. Hacker, « Comment parler », in J. L. Austin, *Écrits philosophiques*, Seuil, 1994, pp. 113-135.

et compliqués d’Austin, à la limite de l’illisibilité, où il s’amuse clairement à complexifier à l’envie les analyses du positivisme logique). Dans ce modèle, par convention linguistique, il existe des mots-E auxquels on attribue des références (des éléments du réel auxquels ils correspondent conventionnellement) et des mots-T auxquels on attribue du sens (des types d’éléments). Il s’agit alors d’employer des expressions comme « E est un T » pour parler du monde en fonction de ces préalables. (Par exemple, en suivant le modèle, « Sidonie est une oie », ou « 3 est un nombre premier », « Sidonie » et « 3 » étant des noms donnés à des éléments du réel, et « oie » et « nombre premier » correspondant à ce qu’on appelle des concepts)

Je passer rapidement sur la complexité effroyable du texte pour ne retenir qu’une chose : dans ce modèle extrêmement simplifié, où l’on peut échouer à réussir à dire que « E est un T » pour de multiples raisons tenant à la simple violation des conventions linguistiques, Austin montre que l’on peut déjà accomplir 4 actes de parole différents au moyen de cette même forme assertive simple « E est un T » – 4 actes qu’il va qualifier de « 4 espèces du genre acte de parole assertif » et qui sont les suivants :

- _ Identifier-a : ajuster ou placer (à chaque pot son couvercle)
- _ identifier-b : faire l’affaire ou distribuer le rôle
- _ affirmer
- _ instancier⁹

Alors que l’analyse classique amalgame allègrement toutes les formes d’assertions pour les traiter sur le même modèle supposé commun à tous les actes de parole, Austin s’évertue donc à multiplier les distinctions. Ici, ces distinctions tiennent « à la complexité [...] des notions d’ajustement (*fit*) et d’appariement (*match*) » (p. 121). Je cite Austin :

Il existe une différence [...] dans la direction d’ajustement : entre ajuster un nom à un élément (ou un élément *avec* le nom) et ajuster un élément à nom (ou un nom *avec* l’élément). Ces deux possibilités sont aussi différentes qu’ajuster un écrou à une vis diffère d’ajuster une vis à un écrou. [...]

Dans le premier cas, ce que nous cherchons à faire, c’est à ajuster un élément du réel à un nom (auquel je donne du sens). Par exemple, en disant « Sidonie est une oie », alors que je cherche *ce qu’est* Sidonie, je prétends que Sidonie appartient à l’espèce

⁹. « How To Talk », p. 133/121

« oie ». Dans le deuxième cas, ce que je cherche, c'est une oie, et je prétends que Sidonie en est une.

Mais il faut encore faire une autre distinction : On ajuste le nom à l'élément, ou l'élément au nom, parce que le type de l'élément et le sens du nom s'apparient. Mais, quand on apparie X et Y, il y a une différence entre apparie X à Y et apparie Y à X – différence dont on peut dire qu'elle porte sur la *charge* d'appariement.

Ici, dans le premier cas, je dis « Sidonie est une oie » pour dire que l'espèce à laquelle appartient Sidonie est celle des oies (que les propriétés de Sidonie font d'elle une oie) ; alors que, dans le second cas, je le dis pour dire que l'espèce des oies inclue les individus du même type que Sidonie (ou est instanciée par elle).

Austin donne 4 noms différents à ces 4 actions accomplies au moyen du même énoncé descriptif : placer (*place*), affirmer (*state*), instancier (*instance*), distribuer (*cast*). Il les distingue de la manière suivante :

Pour placer, il faut trouver un modèle qui s'apparie à cet échantillon.

Pour affirmer, il faut trouver un modèle auquel cet échantillon s'apparie.

Pour instancier, il faut trouver un échantillon auquel ce modèle s'apparie.

Pour distribuer, il faut trouver un échantillon qui s'apparie à ce modèle. ¹⁰

Même si intuitivement (si l'on peut dire), on voit bien qu'il s'agit là de faire des choses différentes au moyen mes mots, Austin le montrera plus clairement en distinguant à chaque fois différentes façon d'échouer à accomplir ces différentes choses : plusieurs types de mauvaises identifications (ce n'est pas la même chose de dire que, Nestor, un cochon, est une oie, et de dire qu'Aglaé, une oie, est un cochon – ni de dire que les individus du type d'Aglaé sont des cochons). Autrement dit, un même énoncé assertif peut bien servir à accomplir au moins 4 actes de parole différents, selon l'objectif de son usage et le contexte dans lequel il est utilisé. L'assertion n'est donc en rien un acte de parole simple et univoque. D'une part, elle consiste à faire une véritable action qui a des conditions particulières ; d'autre part, cette action peut elle-même être spécifiée plus avant en fonction des objectifs précis qui sont les siens. Or cela conduit à compliquer, vous vous en douter, l'attribution de vérité.

¹⁰ « How To Talk », p. 143/124

4. La détermination contextuelle de la vérité d'une assertion¹¹.

Austin ne remet pas en cause la conception correspondantiste classique de la vérité (idée de vérité-correspondance, qu'on fait généralement remonter à Aristote) ; simplement il modifie son statut et, la rendant relative à l'instance qui la porte, la contextualise radicalement. Ce faisant, on va voir que la vérité n'a à peu près plus rien à voir avec une quelconque « proposition » exprimée par une assertion. Reprenons.

Austin nous dit :

Une affirmation/assertion est faite et cela constitue un événement historique : l'énonciation par un certain locuteur ou écrivain de certains mots (une phrase) adressée à un public, qui font référence à une situation, ou à un événement historique. (« Truth », in *PP*, pp. 119-120/96)

C'est donc au moment où un énoncé valant comme assertion a été correctement produit en une occasion donnée que la vérité est susceptible d'entrer en scène. Reste déjà que l'attribution du prédicat « vrai » n'est pas, pour Austin (comme pour Frege d'ailleurs), l'attribution d'une *propriété*. Il s'agit plutôt du résultat d'un certain type de jugement, qui compare « ce qui est dit » (*what is said*) (dans l'acte de parole de l'assertion) et le monde. Mais comment comprendre maintenant cette comparaison ?

Tout d'abord, contrairement à d'autres propositions avancées en philosophie analytique (on songe notamment au Wittgenstein du *Tractatus*), Austin rejette toute tentative de comprendre la vérité comme une relation de correspondance établissant un rapport strict et défini d'appariement entre les mots et le monde, comme la structure du langage devait représenter, d'une manière ou d'une autre, la structure du monde. Ce serait une erreur idéaliste voulant trouver dans le monde ce que le langage en dit :

Il n'est aucun besoin que les mots utilisés pour faire une affirmation vraie « reflètent » d'une quelconque façon, aussi indirecte soit-elle, aucune caractéristique de la situation ou de l'événement [dont la présence, si elle est vraie, la rend vraie]. Pour être vraie, une affirmation n'a pas plus besoin de reproduire, disons, la « multiplicité », ou la « structure », ou la « forme » de la réalité, qu'un

¹¹. Je ne vais pas revenir en détail sur la conception contextualiste de la vérité d'Austin, très compliquée. Je l'ai fait ailleurs. Je n'en donne que certains éléments. Pour plus de détails, voir J.-Ph. Narboux, "There's many a Slip between Cup and Lip': Dimension and Negation in Austin", in R. Sorli & M. Gustafsson, eds., *The Philosophy of J.L. Austin*, Oxford: Oxford University Press, 2012, p. 204-239.

mot n'a besoin d'être onomatopéique, ou l'écriture pictographique. Supposer qu'il en est ainsi, c'est tomber à nouveau dans l'erreur qui consiste à retrouver dans le monde les caractéristiques du langage. (« Truth », in PP, p. 125/101-102 – trad. modifiée.)

En réalité, pour qu'une assertion soit vraie, il est nécessaire qu'elle ne soit pas un reflet du monde – en ce sens, elle n'en est pas une *représentation* au sens où l'entend la philosophie analytique. Comme Austin nous le rappelle, une peinture parfaitement réaliste du monde n'est pas « vraie » : elle est précise, pointilleuse, ou vivante. Mais, pour qu'une chose soit jugée comme vraie, il doit y avoir une « distance » ou un « écart » entre la chose représentée et sa représentation, de manière à autoriser une *comparaison* entre les deux. En effet,

la relation entre l'affirmation que F et le monde, relation que l'affirmation que F est vraie dit être le cas, est une relation purement conventionnelle(établie par la pensée). (« Truth », in PP, p. 128/105)

Et il ajoute :

Même quand une langue reflète de façon très exacte [les] particularités [du monde] (mais le fait-elle jamais ?), la vérité des affirmations continue, comme pour le langage les plus rudimentaires, à dépendre du fait que les mots employés sont ceux que l'on a conventionnellement désignés pour des situations du type auquel appartient celle à laquelle il est fait référence. Images, copies, répliques, ni photographie ne sont jamais vraies, du fait que ce sont des reproductions, obtenues par des moyens naturels ou mécaniques ; une reproduction peut-être précise ou réaliste (conforme à l'original), comme peuvent l'être un disque ou une transcription, mais elle ne peut pas être vraie comme peut l'être le compte-rendu d'un débat. De même le signe naturel de quelque chose peut être infaillible ou peu fiable, mais seul le signe (artificiel) indiquant quelque chose peut être vrai ou faux. (« Truth », in PP, pp. 125-126/102-103 – trad. modifiée)

La vérité est en effet conçue par Austin comme une « dimension d'évaluation » de certains jugements, ceux qui établissent des comparaisons, comme celles qui sont opérés à travers les différentes assertions (d'autres dimensions d'évaluation prévalent pour d'autres actes de parole, par exemple celle de la sincérité dans le cas de l'acte de parole de la promesse : celui-ci n'est pas évalué en fonction de sa vérité, mais de sa

sincérité). Comment alors s'opère cette comparaison dans le cas des assertions ? Elle nécessite, selon Austin, deux types de conventions :

[...] il faut [...] distinguer deux ensembles de conventions [...] :

- des conventions *descriptives* qui mettent les mots (= phrase) en relation avec des types de situations, choses, événements, etc., rencontrés dans le monde ;
- des conventions *démonstratives* qui mettent les mots (= affirmation) en relation avec les situations historiques, etc., rencontrées dans le monde. (« Truth », in *PP*, pp. 121-122/98)

Ces deux types de conventions lient les mots au monde de deux façons différentes : le premier type correspond à des conventions qu'on peut dire « sémantiques » qui donnent aux « phrases » ce qu'on peut appeler leur « signification », qui correspond elle-même à des situations idéalisées (ou situations-types). Le deuxième type de conventions (« démonstratives ») sont des conventions d'usage qui permet aux énoncés assertifs (c'est-à-dire aux énonciations de certaines phrases sémantiquement définies par les conventions précédentes) d'avoir une référence dans le monde, quand ils sont précisément utilisés dans une certaine situation, dans un certain contexte, etc. (comme tout acte de parole, on l'a compris). La phrase « Le chat est sur le tapis » (exemple classique et rebattu de la philosophie analytique) peut ainsi être tout à fait utilisée pour parler de Moustache, le lynx du zoo de Bayeux qui vient de s'échapper et qui, après avoir traversé des rivières, sèche maintenant tranquillement sur une tapisserie de Bayeux – selon la situation historique dans laquelle cette phrase est utilisé (autrement dit, selon ce qu'on veut dire avec elle.).

Bien sûr, *ce qui est dit* (ce qui est proprement *asserté*) au moyen de cette phrase dans cette situation pourrait avoir été différent dans d'autres circonstances – où on aurait fait (ou pu faire) un autre usage assertif de cette phrase (on peut ainsi imaginer un cas plus attendu où je parlerais par-là de mon chat domestique qui dort auprès du feu – mais on peut aussi la situer dans un contexte chinois où elle servirait à dire que le chat mort est sur l'étal du boucher). Autrement dit, le « contenu » de l'assertion change avec la situation d'usage de la phrase utilisée pour la faire. Mais c'est précisément ce contenu qui est susceptible selon Austin d'être évalué comme vrai ou faux (et non pas une quelconque proposition qui serait exprimée par la phrase). Il y a donc une variation possible de ce qui est dit par une phrase au moyen d'une assertion, selon le contexte. On parlera de relativité contextuelle de la signification.

Maintenant, comment déterminer si cet énoncé, tel qu'il est utilisé dans cette situation, est vrai ? Cela va dépendre de notre jugement : considère-t-on que la situation auquel cet énoncé réfère, dans les circonstances où il est produit, est du même type de situations que celui signifié par (ou corrélé par convention à) la phrase « Le chat est sur le tapis » ? Comme nous le dit Austin :

« Est du même type » signifie « ressemble suffisamment à ces états de choses standard avec lesquels ». Ainsi, pour qu'une assertion soit vraie, un état de choses doit *ressembler* à d'autres, ce qui est une relation naturelle, mais il doit également y ressembler *suffisamment* pour mériter la même description, ce qui n'est plus une relation purement naturelle. Dire « c'est rouge » n'est pas la même chose que dire « ceci ressemble à cela », ni même : « ceci ressemble à ceux que l'on a appelés rouges ». Je peux voir, au sens littéral, que des choses se ressemblent, ou même se ressemblent exactement, mais je ne peux pas, au sens littéral, voir qu'elles sont les mêmes. Quand je dis qu'elles ont la même couleur, une convention est impliquée, en plus du choix conventionnel du nom à donner à la couleur qui leur est attribuée. (« Truth », in *PP*, p. 122/98, note 2/10)

En ce sens, la vérité n'est pas une relation naturelle : il s'agit bien plutôt de la dimension en fonction de laquelle les êtres humains décident si une situation donnée, dans certaines circonstances, mérite d'être désignée par une phrase dotée d'une certaine signification, elle-même contextuellement modulée en fonction de son usage assertif historique. Il s'agit donc à la fois d'une question de conventions et de jugement, même si bien sûr ce jugement porte bien sur le monde.

Mais on comprend alors que, si la relation de vérité n'est pas une relation de correspondance stricte entre les éléments du monde et les éléments qui composent le langage, et que si les êtres humains décident quand une description donnée est attribuée correctement à une situation donnée au regard de l'usage qui en est fait, alors une assertion donnée, alors une assertion est toujours susceptible d'être considérée comme plus ou moins vraie, selon la façon dont les êtres humains la comprennent (telle qu'elle demande à être comprise dans son contexte d'énonciation).

Est-il vrai ou faux que Belfast est au nord de Londres ? Ou que la Voie Lactée a la forme d'un œuf sur le plat ? Ou que Beethoven était alcoolique ? Ou encore que Wellington a gagné la bataille de Waterloo ? Les degrés et dimensions de réussite de la réalisation des affirmations sont variés : les affirmations s'accordent toujours plus ou moins approximativement avec les faits, de façons différentes en

différentes occasions pour des intentions et des fins différentes. Ce qui permet d'obtenir la meilleure note à un test de connaissances générales peut se révéler totalement insuffisant en d'autres circonstances. Et même le langage le plus habile peut échouer à « marcher » dans une situation anormale, ou à trouver le moyen, ou un moyen raisonnablement simple, de s'adapter à de nouvelles découvertes : est-il vrai ou faux que le chien tourne autour de la vache [*that the dog goes round the cow*] ? (J.L. Austin, "Truth", p. 130/108 – trad. modifiée)

Austin nous rappelle ainsi que les phrases peuvent être utilisées de nombreuses façons différentes et pour différents objectifs, selon les actes de parole assertifs qu'elles servent à accomplir, et que, de ce fait, elles peuvent être évaluées de différentes façons. La vérité est une façon d'évaluer certaines d'entre elles en fonction de la façon dont elles sont utilisées, en contexte, pour dire quelque chose du monde, tel qu'il est appréhendé dans ce contexte. Ainsi, la façon dont elles sont évaluées dépend de la situation dans laquelle elles sont utilisées. Dans certains contextes, une assertion donnée (qu'il s'agisse d'une description, d'un placement, d'une instanciation ou d'une distribution, pour reprendre la variété des actes assertifs repérée) vaudra comme vraie ; dans d'autres, ce ne sera pas le cas, ou elle ne vaudra pas comme complètement vraie – tout dépendra du degré de précision requis.

En ce sens, la vérité dépend bien d'exigences pragmatiques, puisqu'on ne jugera qu'un énoncé assertif est vrai que s'il est contextuellement pertinent de l'évaluer comme vrai de la façon dont il est utilisé. Cela ne veut pas dire que la vérité n'existe pas, mais que la vérité est une affaire humaine, qui dépend autant des pratiques et des conventions humaines que de l'état du monde, tant dans ce qui permet de la dire que dans les éléments pris en compte pour l'évaluer.

Seules les assertions peuvent être vraies au sens plein du terme, mais l'assertion exige un nombre considérable de conditions pragmatiques pour en venir à exprimer un contenu susceptible d'être considéré comme vrai, qu'il s'agisse des conditions permettant à un énoncé assertif d'être réalisé, ou des conditions permettant ensuite à celui-ci d'exprimer un contenu évaluable selon la dimension de la vérité. Il est donc probablement abusif d'isoler ce contenu pour en faire une « proposition », exprimable en tout temps et en tout lieu, et indépendante des usages du langage.

Conclusion

- ⇒ Énorme complexité pragmatique de l'assertion
- ⇒ # Searle, qui reprend un modèle frégéen et qui fixe le modèle sur lequel s'appuie presque toute la pragmatique contemporaine, en considérant que tout acte de parole, y compris l'assertion, bien sûr, est une proposition modalisée par une valeur illocutoire (elle-même indexée sur un indicateur de force illocutoire)
- ⇒ Voir les suites données aux propositions d'Austin et ses reprises en philosophie contemporaine.

Bruno Ambroise (CNRS, ISJPS, UMR 8103)